

Solitaire

COLIAS PALAENO
(Linnaeus, 1761)

Famille Pieridae

Sous-famille Coliadinae

Niveau régional de menace (IUCN) (*)



Vulnérable

Niveau de menace (liste rouge UICN)	Monde	-
	Europe	LC
	France	LC
	Franche-Comté	VU
Protection nationale	✓	
Directive Habitats	-	
Déterminant ZNIEFF	✓	
Plan régional d'action en Franche-Comté	✓	
Difficulté de détermination	Facile	

Solitaire sur l'airelle des marais, une de ses plantes-hôtes (F. Mora, 2006)

Description et risque de confusion



Face supérieure du solitaire (tourbière du Russey, 25) (F. Mora, 2006)

Le solitaire peut être confondu avec d'autres espèces du genre *Colias*. La longueur de l'aile antérieure est de 22 à 27 millimètres. Le mâle de *Colias palaeno europome* (la sous-espèce présente en Franche-Comté) est jaune verdâtre et la femelle blanche. Les deux sexes présentent une bordure brun-noir ininterrompue sur le dessus des ailes. Le solitaire se différencie des autres *Colias* par le dessous des ailes postérieures uniformément jaune, avec pour unique dessin un ocelle discal peu marqué.

Ecologie et biologie

Cette espèce boréo-alpine, tyrphophile au sens strict, est intimement liée en Franche-Comté aux tourbières d'altitude qui présentent des faciès à airelle des marais (*Vaccinium uliginosum*) et à myrtille (*Vaccinium myrtillus*). Les tourbières ombrotrophes à sphaignes, les marais acides et oligotrophes et les landes tourbeuses à myrtille lui sont donc favorables. Il est observé au-delà de 600 mètres dans le Jura et de 1 500 à 2 600 mètres dans les Alpes.

L'ouverture du milieu semble être un facteur déterminant et le papillon évite les faciès trop sombres et fermés. Les zones vastes, bien ouvertes et riches en airelle lui sont nécessaires.

Les adultes étant floricoles, l'abondance de fleurs riches en nectar en périphérie du milieu de vol est une condition nécessaire à la survie du papillon, qui y trouve des zones d'alimentation de première importance (prairies humides par exemple), les zones tourbeuses étant naturellement peu riches en fleurs.



Tourbière d'altitude, biotope favorable au solitaire (B. Tissot – RNN Lac de Remoray, 2009)

Les populations demandent une surface importante pour leur habitat, d'au moins 10 hectares d'un seul tenant ou en plusieurs fragments proches les uns des autres.

Le solitaire évite les secteurs fortement boisés. Enfin, sédentaire mais endurant, il peut être rencontré à plusieurs kilomètres de son biotope.



Accouplement de solitaires à proximité d'une chrysalide (B. Tissot – RNN Lac de Remoray, 2009)

L'espèce est univoltine ; la période de vol des adultes s'étale de juin à août. La période optimale d'observation se situe au niveau de la première quinzaine de juillet.

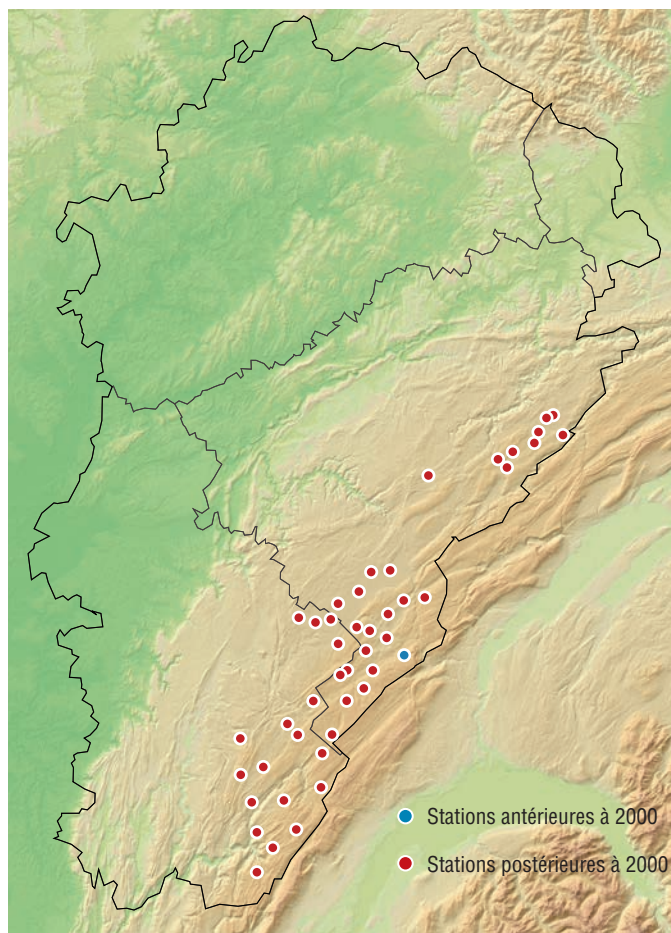
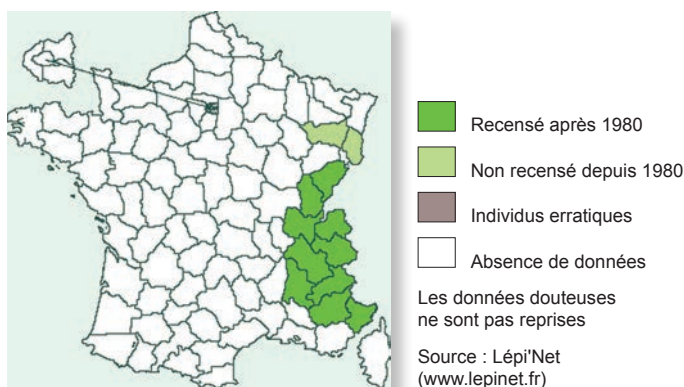
Les œufs sont déposés isolément sur les feuilles de la plante-hôte. Les chenilles vivent quasi exclusivement sur l'airelle des marais et aussi sur la myrtille visiblement. Les œufs sont pondus préférentiellement sur les plantes qui forment des massifs situés en plein soleil.

(*) DD = Données insuffisantes LC = Non menacé NT = Quasi menacé VU = Vulnérable EN = En danger CR = En danger critique RE ? = Eteint régionalement ?

Annexes: pour en savoir plus, visitez le site www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr (rubriques : Nature Eau Paysage/Biodiversité Natura 2000/Natura 2000)

Distribution

La distribution de l'espèce en France est très restreinte. Elle est présente surtout dans les Alpes, où elle est localisée, mais encore assez abondante par endroits. Elle est plus rare dans le Jura et a disparu des Vosges et de Belgique. Le solitaire est considéré comme disparu en Alsace. En Franche-Comté, il est notamment présent dans la vallée du Drugeon (25), le plateau du Russey (25) et dans le Haut-Jura. Il est actuellement vulnérable à l'échelle régionale.



Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

Atteintes et menaces

La destruction et les différentes atteintes portées aux milieux tourbeux représentent un grand danger pour le solitaire. L'enrésinement et le drainage généralisés constituent les deux menaces principales. L'utilisation intensive des milieux tourbeux (fauche excessive, surpâturage, extraction de tourbe), la pollution ou les aménagements touristiques lui sont également fatals. L'abandon des sites, qui conduit à la fermeture du milieu, est tout aussi défavorable.

La fragmentation des grandes zones humides a fortement fragilisé les populations en réduisant la taille des biotopes favorables et en les isolant. Les populations sont donc aujourd'hui confinées dans des biotopes extrêmement restreints et susceptibles de disparaître progressivement par dynamique naturelle.

Enfin, l'utilisation intensive des abords des tourbières est également très préjudiciable. Le fauchage répété des prairies humides à proximité des tourbières diminue fortement les ressources alimentaires.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

Le maintien des habitats tourbeux et des connexions biologiques entre les biotopes sont à rechercher. Une approche de la conservation à l'échelle du paysage est donc nécessaire. Idéalement, il faudrait apporter aux tourbières une protection réglementaire forte, ou au moins les préserver de toute exploitation intensive et de tout boisement.

La gestion conservatoire des sites doit être orientée sur le maintien ou la restauration des habitats favorables. La réhabilitation des tourbières dégradées est à envisager. L'ouverture des sites en voie de colonisation par les ligneux est une action essentielle, et le contrôle régulier des effectifs d'arbres et d'arbustes est impératif.

La présence de prairies au voisinage des tourbières, riches en fleurs et gérées extensivement, est indispensable. Il est nécessaire de favoriser l'alimentation des adultes en maintenant de vastes zones fleuries. Le maintien d'une bande assez large de prairies entourant les tourbières encore peuplées permet de garantir au solitaire, qui est sédentaire, une source de nectar indispensable.

Principales sources consultées

JACQUOT P. & MORA F. (2011). *Agir en faveur des papillons de jour en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Maculinea. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014.* Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 109 p. + annexes.

LAFRANCHIS T. (2000). *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles.* Mèze (France), Collection Parthénope, éditions Biotope, 448 p.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE (1987). *Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces – Dangers qui les menacent - Protection.* Bâle, Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, 512 p.

Réalisation et diffusion / Avril 2012

Conservatoire botanique national de Franche-Comté -
Observatoire régional des Invertébrés
maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 BESANCON
Tél.: 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26
cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org



Cette fiche a été réalisée avec la participation active du réseau de bénévoles de l'OPIE Franche-Comté.